

1. OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS

Le cours portera cette année sur la prose d'idées durant le Siècle des lumières.

Dans *De la littérature* (1800), Germaine de Staël écrivait : «L'illustration littéraire du XVIII^e siècle est principalement due à ses écrivains en prose» (I, xx). Le cours portera sur ces écrivains. On y analysera des textes d'auteurs divers sur des questions qui ne le sont pas moins : Fontenelle sur les préjugés, Du Marsais / Voltaire sur la figure du philosophe, D'Alembert sur l'organisation des savoirs, Sade sur le roman, Mme de Staël sur la littérature, Louis Sébastien Mercier sur Paris, Bougainville sur les peuples réputés primitifs, Diderot sur le théâtre, Condorcet sur l'éducation, etc. (Cette liste n'est pas définitive.) Deux ouvrages accompagneront notre réflexion tout au long du trimestre, les *Lettres philosophiques* de Voltaire et *les Rêveries du promeneur solitaire* de Rousseau. L'objectif du cours est de lier explication de textes et histoire culturelle.

2. BIBLIOGRAPHIE

Pour une introduction à la littérature du XVIII^e siècle, on peut lire, de Jean M. Goulemot, *la Littérature des Lumières* (Paris, Bordas, coll. «en toutes lettres», 4, 1989, 189 p.) ou, de Christophe Martin, *l'Esprit des Lumières. Histoire, littérature, philosophie* (Paris, Armand Colin, coll. «Cursus», 2017, 191 p.).

On peut déjà se préparer au cours en lisant les *Lettres philosophiques* et *les Rêveries du promeneur solitaire*. N'importe quelle édition, papier ou numérique, fera l'affaire.

On trouvera une large partie du matériel pédagogique en ligne sur StudiUM, notamment les extraits de textes à lire pour chaque séance.

3. ÉVALUATION

Un examen de mi-trimestre (40 % de la note finale)

Une dissertation finale (60 % de la note finale)

La politique sur l'intégrité intellectuelle à l'Université de Montréal est disponible à <<http://www.integrite.umontreal.ca/>>.